



## Règlement du tournoi du NIORT BADMINTON CLUB

**11 AVRIL 2010**

1. Le tournoi est autorisé sous le n° **09/10.PC.016-TN .N.JV-C79 /CDNC.cvvvvv.1,PC**
2. La juge arbitre est **Marie-Christine Prieur** et son adjoint **Olivier Guillet**.
3. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés « compétition » à la FFBA pour la saison 2009/2010.
4. Les tableaux proposés pour les jeunes sont les simples hommes et dames et doubles hommes et dames dans les séries Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets.  
Pour les vétérans, les tableaux sont les doubles dames, doubles hommes et doubles mixtes.
5. Tout joueur souhaitant s'inscrire dans une autre catégorie devra avoir son certificat de surclassement à jour sur POONA .Si dans une paire un joueur n'a pas son certificat, cette paire jouera dans sa catégorie d'âge.  
Un joueur pourra jouer sur deux tableaux mais dans la même catégorie.
6. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la ligue. Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire ou de sa non participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre.
7. Les tableaux se déroulent en poules avec deux sortants pour les simples et les doubles, puis en élimination directe et dans la limite du nombre de matchs réglementaires.
8. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou scinder certaines séries si le nombre d'inscrits est insuffisant ou trop important.
9. Le nombre maximum de matchs sera d'environ 300.
10. La date limite de réception des inscriptions est le 30 mars 2010 .
11. La confection des tableaux se fera le samedi 3 avril 2010.
12. Le classement des joueurs sera celui de POONA à la date de la confection des tableaux.
13. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions (notamment si le joueur ne figure pas dans la base fédérale (Poona) à la date de la confection des tableaux).
14. Le montant des droits d'engagements est de 12 € pour un tableau, 16 € pour deux tableaux. En cas de forfait (quelque soit le motif) après la date limite d'inscription, il n'y aura aucun remboursement. Si le forfait est justifié il n'y aura pas de sanctions sinon, les sanctions prévues seront appliquées.
15. L'inscription se fait sur le site de badiste (<http://badiste.fr>) et par courrier. Le paiement se fera par chèque à l'ordre du NBC.
16. La gestion du tournoi est effectuée par le logiciel BADPLUS et le tirage au sort en sortie de poules sera respecté.
17. Les volants sont à la charge des participants. Le volant plume du tournoi sera le Sosan grade 2 (Purple Level). Il sera en vente dans la salle. Ce sont les volants qui seront choisis pour jouer les matchs en cas de litige entre les joueurs.  
Le volant plastique du tournoi sera le YONEX Mavis 370. Il sera en vente dans la salle  
Une tenue conforme à la circulaire FFBA sera exigée sur le terrain.
18. Le mode d'arbitrage est l'auto arbitrage. Dans la mesure du possible, un arbitre sera désigné pour les finales. En cas de besoin ou de demande de l'un des joueurs, un arbitre sera désigné par le juge arbitre pour le match.  
Dans la catégorie jeune, les matchs seront arbitrés par les jeunes, les gagnants en poule et par les perdants lors des phases finales.
19. Tout joueur doit être présent dans la salle 40 minutes avant l'heure de son match.

Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au juge-arbitre et le signaler à la table de marque. Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée.

Les horaires des matchs ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés.

**20.** Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes (de la fin d'un match au début du suivant).

**21.** Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement entre l'appel de son match et le 1<sup>er</sup> volant de service. Passé un délai de 5 min tout joueur non présent sur le terrain sera déclaré « forfait » et selon la raison, passible des sanctions prévues par les règlements FFBA.

**22.** Un volant touchant un obstacle fixe au-dessus du terrain est déclaré faute, si l'obstacle est mobile (câbles) il y a let au service une première fois, puis faute. Durant l'échange il sera compté faute.

**23.** Seuls ont accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juges-arbitres ainsi que deux personnes maximum par équipe pendant les arrêts de jeu.

le juge arbitre dans l'intérêt de la compétition.

**24.** Les photos prises lors de ce tournoi pourront être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur support papier ou électronique ( site internet ...).

**25.** Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

LE COMITÉ ORGANISATEUR